

# Les cartes "alimentation durable"

Mieux  
**man'gers**  
pour tous

## En bref

Concilier lutte contre la précarité alimentaire et évolution des pratiques alimentaires vers une alimentation plus saine et durable, c'est l'objet de l'expérimentation lancée par Gers Solidaire et le Département du Gers.

Les foyers bénéficiaires seront équipés d'une **carte « alimentation durable »** (matérialisée sous la forme d'une carte **UpDéjeuner**), dont le compte sera **rechargé chaque mois**, pendant 12 mois d'un montant dépendant de sa composition (40€/adulte et 20€/enfant).

Cette expérimentation est partie intégrante du projet Mieux man'Gers pour tous, portée par un groupement d'acteurs réunissant les principaux acteurs de l'alimentation et de l'aide sociale.

## Des comportements alimentaires incités

Sans aucune stigmatisation, les bénéficiaires seront **libres d'utiliser** cette dotation mensuelle pour régler leurs courses alimentaires (hors alcool, produits animaliers, etc.), mais seront **stimulés à consommer auprès d'un réseau local et responsable**, en parfaite cohérence avec les objectifs du Projet Alimentaire Territorial (PAT).

## Une promotion de l'agriculture locale

Les achats auprès des producteurs agricoles locaux seront encouragés. Environ une vingtaine de producteurs et boutiques de producteurs sont parties prenantes de l'expérimentation.

Dans le cadre de cette expérimentation, UpDéjeuner accompagne les agriculteurs à l'acceptation des titres restaurants et prend en charge leur équipement d'un terminal de paiement.

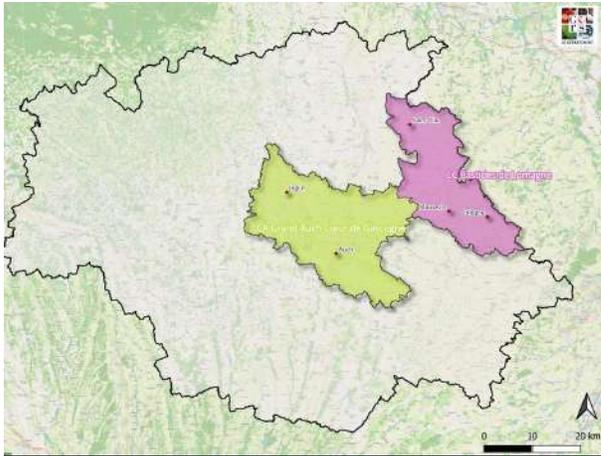
## Un accompagnement aux changements de pratiques alimentaires

Des actions de sensibilisation seront déployées tout au long du projet afin d'accompagner les bénéficiaires à de nouvelles pratiques alimentaires : visite de marchés de producteurs, visites de fermes, visites de magasins bios, ateliers cuisine, etc.

## Quelques chiffres

- ♦ **60 cartes Up-Déjeuner**
- ♦ **Plus d'une centaine de personnes concernées**
- ♦ **20 producteurs affiliés**
- ♦ **50 000 € de dotation de l'Etat**





## Les deux territoires d'expérimentations

## Des cartes, mais pour qui ?

Dans un premier temps, ce sont deux territoires gersois qui sont mobilisés pendant l'expérimentation : le territoire de **l'agglomération d'Auch** et le territoire de la **communauté de communes Bastides de Lomagne**. Au total, six structures d'accompagnement social qui se sont positionnées pour tester ces cartes « alimentation durable » auprès de leurs bénéficiaires :

- à La Maison d'Enfance à Caractère Sociale Louise de Marillac
- à L'entreprise d'insertion AG2i
- à Les structures sociales de Bastides de Lomagne - CCAS et centre social
- à Le CIAS Grand Auch Cœur de Gascogne
- à La Maison des Solidarités de Fleurance - secteur Mauvezin et Saint-Clar
- à Le Centre social de la ruche du Baron

Les travailleurs sociaux de chacune de ces structures positionneront des familles sur le dispositif en fonction de leur situation, leur vulnérabilité et leur intérêt envers ce type d'expérimentation.

## Comment utiliser la carte « alimentation durable » ?

A des fins expérimentales, cette carte sera utilisable **tous les jours de la semaine** et ne sera **pas plafonnée** en montant quotidien, contrairement aux titres-restaurant. Il suffira que le solde du compte soit suffisamment créditeur pour que la transaction soit acceptée.

### En cagnottant des bonifications financières

Lorsque les bénéficiaires effectueront leurs achats alimentaires dans des lieux identifiés comme « responsables » (producteurs locaux partenaires de l'expérimentation, magasins bios, boutiques revendant des produits locaux en circuits courts...), une aide financière supplémentaire, appelée bonification, leur sera accordée et sera directement créditée sur leur compte.

### Dans tous les lieux affiliés UpDéjeuner

Un grand nombre de lieux d'achats alimentaires situés sur les deux territoires d'expérimentation sont déjà affiliés à UpDéjeuner. Ces cartes seront donc utilisables dans tous ces lieux. Les bonifications financières ne seront appliqués que lorsque les achats seront réalisés dans les magasins bios ou boutiques déjà affiliés vendant des produits en circuits courts (boucheries d'éleveurs, boulangeries en lien avec des agriculteurs...).

### Auprès de nouveaux lieux d'achats responsables

Il sera aussi possible d'effectuer ses achats et de cagnotter des bonifications auprès de nouveaux lieux, nouvellement affiliés à Up Déjeuner dans le cadre de l'expérimentation : boutiques vendant des produits en circuits courts et producteurs vendant en direct.



**Pour plus d'informations :**

**[projetalimentaire@gers.fr](mailto:projetalimentaire@gers.fr)**